

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE DYNAMOPHILIE
QUÉBEC POWERLIFTING FEDERATION
FQD/QPF

679 Avenue du Parc, Sherbrooke, Québec J1N 3N5 819-864-6810 e-mail: louis.lvesque2@sympatico.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE DYNAMOPHILIE
Québec, le 25 février 2017

1. Mot de bienvenue du Président
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Lecture des minutes de la dernière assemblée
4. Rapport de trésorerie et prévisions budgétaires
5. Rapport et mises à jour des clubs et arbitres
6. Site web.
 - a) Mise à jour (Francis)
 - b) Accessibilité (Joël)
7. Coaching et formations
 - a) Formations de la CPU en coaching
 - b) Athlètes aux championnats centraux & canadiens qui ne performent que des token lifts
8. Équipement FQD
 - a) Est-ce que la FQD devrait s'équiper d'un ensemble de poids & barre calibrés pour les compétitions?
 - b) Est-ce que la FQD devrait louer cet équipement et les organisateurs devraient-ils payer les frais de transport aller-retour s'ils veulent l'utiliser?
9. Standards de qualification

Louis propose de changer les standards de qualification du championnat provincial et de les uniformiser avec ceux du championnat canadien. Il n'est pas normal que la moitié des membres de la FQD se pointent au championnat provincial. Si approuvé, modifier l'article XVI-2
10. Règlements généraux et autres discussions :

Proposé par Louis :

Article XVIII – Tests de dopage

(ajouter à la section XVIII.1)

La FQD étant membre de la Canadian Powerlifting Union, qui a adopté le programme canadien anti dopage, doit maintenant suivre le protocole d'entente obtenu entre la CPU et le Centre canadien d'éthique sportive (CCES) qui administre le programme.

(ajouter à la section XVIII.3)

À la fin du texte....et le site du CCES

Étant donné la fin de notre financement du MEES, Louis propose que le championnat provincial soit organisé à chaque année par la FQD à partir de 2018, dans différentes régions afin de compenser le manque à gagner de financement.

Proposé par Louis :

Article XVI-1

Ajouter :

Le championnat provincial sera organisé à chaque année par la FQD dans différentes régions du Québec, où des clubs reconnus sont présents.

11. Reconnaissance et financement MEES

12. Sanctions & compétitions 2017

- a) Championnat provincial
- b) Championnat central
- c) Nombre limite de leveurs (Joël)
- d) Utilisation du programme en compétition (Joël)

13. Nominations de l'athlète de l'année.

14. Directeurs sortant et élection de nouveaux directeurs

15. Divers

16. Levée de l'assemblée